# Programme de contributions communautaires

De concert avec nos valeurs d'entreprise et notre mission, **Minière O3 s'engage** à apporter des **bienfaits durables aux communautés d'accueil** contribuant ainsi à la prospérité des régions où elle développe ses projets.





Le don et la commandite doivent être conformes a au moins un des domaines d'intervention suivants :

### Science et éducation

- Promouvoir la science et les technologies auprès du public, particulièrement chez les jeunes;
- Soutenir les activités collégiales et universitaires liées à l'industrie minière;
- Soutenir la recherche liée à l'industrie minière ;
- Soutenir les actions liées à la persévérance et à la réussite scolaire, notamment auprès des élèves autochtones.

### **Environnement**

- Promouvoir la science et l'environnement auprès du public, particulièrement chez les jeunes;
- Soutenir la recherche sur les guestions environnementales liées à l'industrie minière;
- Soutenir les organismes dans la réalisation de projets liés à la protection de l'environnement.

## Développement communautaire, culturel et socio-économique

- Soutenir les organismes offrant des services auprès des gens plus vulnérables ;
- Soutenir les activités culturelles locales et autochtones ;
- Soutenir des activités favorisant le développement socio-économique de la Vallée de l'Or.

# Santé et sport

- Promouvoir des projets sportifs, en particulier pour les familles et les jeunes ;
- Contribuer au financement de campagnes de soutien à la recherche, à l'amélioration de la qualité des services de santé physique et psychologique ou à l'amélioration de l'accès aux sports et aux infrastructures médicales.

### **Associations sectorielles**

- Soutenir les activités sensibilisant le public à l'industrie minière ;
  - Soutenir les organismes faisant la promotion et la représentation de l'industrie minière.

# Critères d'amissibilité

Les demandes doivent démontrer qu'elles répondent à un ou plusieurs domaines d'intervention sélectionnés.

Les projets ou activités doivent contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité et avoir un impact réel et durable.







Remplir le formulaire de demande et le retourner par courriel à : esg@o3mining.com
Avec votre lettre de demande de commandite officielle et le plan de visibilité, le cas échéant.
La lettre doit présenter l'en-tête de l'organisation et elle doit parvenir à Minière O3 un minimum de 4 semaines avant la tenue de l'événement.

Pour les dons de 5000\$ et plus, un rapport de commandite devra être fournis à Minière O3 sur l'utilisation des fonds.

Le comité évaluera chaque demande et la décision sera transmise au demandeur. Un don ou une commandite à une organisation dans un domaine d'intérêt spécifique n'engage pas automatiquement la Société à soutenir une demande d'une autre organisation qui opère dans la même région. Aucun don ou commandite n'est automatiquement renouvelé, toutes les demandes doivent être réanalysées.

# **Exclusions**

Minière O3 se réserve le droit de ne pas financer des projets qui ne respectent pas les valeurs de la Société. Le programme de dons et commandites ne considèrera pas les demandes provenant des organismes, activités ou programme suivant :

- Demande d'individus pour un projet, évènement ou activité personnel;
- Les activités de lobbyisme ou celles visant à influencer la modification de lois;
- Les contributions politiques de quelconque nature;
- Sport professionnel;
- Une demande qui ne respecte pas la procédure de soumission ou les domaines d'intervention;
- Conférences ou conférenciers.

